



Sargé sur Braye,
le 02 septembre 2025

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 1^{er} SEPTEMBRE 2025 A 20H30
--

Le Conseil Municipal a procédé aux délibérations suivantes :

- Horaires ouverture agence postale communale :

La fermeture de l'agence le samedi matin.

L'ouverture les lundis et vendredis matin à partir de 8h30 à la place de 9h00 – *en phase de test*

Ces nouveaux horaires débutent à partir du lundi 29 septembre 2025.

- Assujettissement logements vacants à la taxe d'habitation :

L'assujettissement des logements vacants depuis plus de 2 ans à la taxe d'habitation sur les résidences secondaires.

Le Maire,
Martine ROUSSEAU